

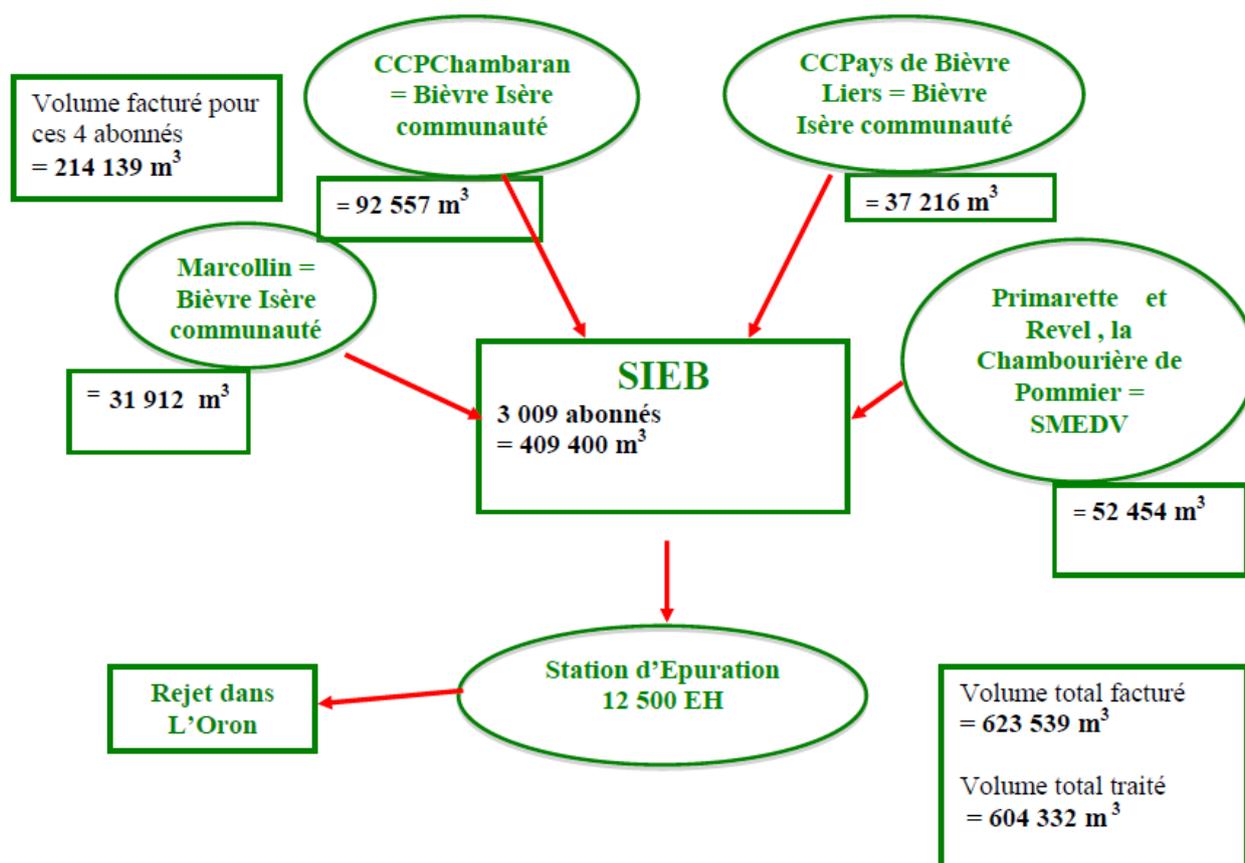
1 L'assainissement collectif

1.1.1 Le contrat

En matière d'assainissement Eaux Usées, le service est géré par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Beurepaire. Ce dernier dispose d'un service d'assainissement collectif également en gestion par la Régie des Eaux de Beurepaire et Saint Barthélémy.

Les missions assurées ce service sont :

- La collecte des effluents, leur transport et leur traitement avant rejet des eaux en milieu naturel
- Le traitement des boues produites par l'épuration des eaux usées et leur élimination
- La gestion des eaux pluviales urbaines (réseaux enterrés)

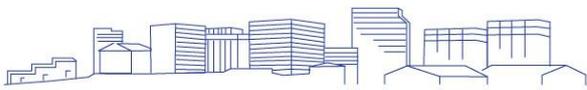


Source : RPQS Beurepaire ;

1.1.2 La station d'épuration

La station d'épuration (STEP) qui traite les eaux usées de Beurepaire est la station d'épuration du chemin de l'Oron, implantée sur la commune. Cette STEP est exploitée par le SICOM des Eaux de Beurepaire et traite les eaux de 11 communes (Beaufort, Beurepaire, Chatenay Marcilloles, Marcollin, Pajay, Primarette, Revel-Tourdan, Saint-Barthélemy, Thodure et Virville). Actuellement, sa capacité était de 12450 équivalents habitants (EH). En 2017, la charge maximale en entrée a été de 8492 EH. Les eaux traitées sont rejetées dans l'Oron, une partie des boues produites est valorisée pour l'agriculture (en 2016 c'est 357 tonnes de boues qui ont pu être valorisées en agriculture par épandage).

Cette station est conforme.



BEAUREPAIRE/BEAUREPAIRE		
Description de la station Nom de la station : BEAUREPAIRE/BEAUREPAIRE (Zoom sur la station) Code de la station : 060938034002 Nature de la station : Urbain Réglementation : Eau Région : AUVERGNE-RHONE-ALPES Département : 38 Date de mise en service : 19/06/2000 Service instructeur : DDT 38 Maître d'ouvrage : CC entre Bièvre et Rhône (agence Verseau) Exploitant : CC entre Bièvre et Rhône (agence Verseau) Commune d'implantation : BEAUREPAIRE Capacité nominale : 12450 EH Manuel d'autosurveillance validé : Oui Traitement requis par l'arrêté national du 21/07/2015 : - Traitement secondaire - Dénitrification - Déphosphatation + Filières de traitement :	Chiffres clefs en 2019 Charge maximale en entrée : 9268 EH Débit arrivant à la station : Valeur moyenne : 1720 m3/j Percentile95 : 3071 m3/j Débit de référence retenu : 3071 m3/j Production de boues : 172.00 tMS/an Destinations des boues en 2019 (en tonnes de matières sèches par an) :  Chiffres clefs en 2018 Chiffres clefs en 2017 Chiffres clefs en 2016 Chiffres clefs en 2015 Chiffres clefs en 2014	Milieu récepteur Bassin hydrographique : RHONE-MEDITERRANEE-CORSE Type : Eau douce de surface Nom : Rejet BEAUREPAIRE Nom du bassin versant : Bièvre Zone Sensible : CM - Sous bassin Bièvre Liers Valloire (RM-08-03) Sensibilité azote : Oui (Ar. du 13/04/2017) Sensibilité phosphore : Oui (Ar. du 13/04/2017) Voir le point de rejet (Double-cliquer sur le point pour l'effacer)
Agglomération d'assainissement Code de l'agglomération : 060000138034 Nom de l'agglomération : BEAUREPAIRE Commune principale : BEAUREPAIRE Tranche d'obligations : [10 000 ; 100 000 [E Taille de l'agglomération en 2019 : 9268 EH Somme des charges entrantes : 9268 EH Somme des capacités nominales : 12450 EH - Liste des communes de l'agglomération : BEAUFORT BEAUREPAIRE CHATENAY MARCILLOLES MARCOLLIN PAJAY POMMIER-DE-BEAUREPAIRE PRIMARETTE REVEL-TOURDAN SAINT-BARTHELEMY THODURE VIRIVILLE		Respect de la réglementation nationale en 2019 Conforme en équipement au 31/12/2019 : Oui Date de mise en conformité : 19/06/2000 Abattement DBO5 atteint : Oui Abattement DCO atteint : Oui Abattement Ngl atteint : Oui Abattement Pt atteint : Non Conforme en performance en 2019 : Oui Réseau de collecte conforme (temps sec) : Oui Date de mise en conformité : 31/12/2005 Respect de la réglementation en 2018 Respect de la réglementation en 2017 Respect de la réglementation en 2016 Respect de la réglementation en 2015 Respect de la réglementation en 2014

Source : MTE - ROSEAU - Décembre 2020

1.1.3 Le réseau d'assainissement

Le réseau d'assainissement de la commune de Beaurepaire représente 41 188 mètres linéaires de canalisations en gravitaires et de 2 732 mètres linéaires de canalisations de refoulement :

La longueur totale du réseau est de 43 920 mètres linéaires.

De plus, les pompes qui refoulent les eaux usées sont disposées dans 6 postes de relèvement tout au long du réseau.

1.1.4 Les abonnés au service d'assainissement collectif

Sur la commune de Beaurepaire, 2639 abonnés sont raccordés au service d'assainissement collectif (source : RPQS.). La majorité des abonnés (99%) sont des abonnés domestiques.

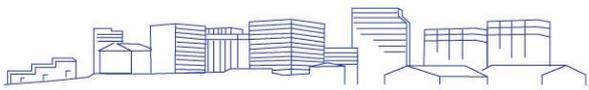
2 L'assainissement non collectif

Un SPANC a été mis en place au 1^{er} janvier 2006. Il a pour compétence le diagnostic des installations existantes, le contrôle du bon fonctionnement et l'instruction des permis de construire ainsi que le contrôle de la bonne réalisation.

Sur la commune de Beaurepaire ce sont 106 installations ANC qui ont été recensées.

Sur les 133 installations que compte le territoire du SICOM des Eaux de Beaurepaire (106 pour Beaurepaire et 27 sur Saint-Barthélemy) :

- 23% sont conformes ;
- 60% sont tolérables ;
- 17% sont non conformes.



3 Besoins futurs et conclusions

Les prévisions du PLU sont faites sur 12 ans. En 2031, il est attendu une population d'environ 6789 habitants sur la commune de Beaurepaire dont 2 594 abonnés au service d'assainissement collectif.

Le développement démographique si toutes les capacités de développement de la commune étaient utilisées (y compris les divisions parcellaires possibles mais pas forcément probables) avec le raccordement des nouvelles constructions (décomptés les logements servant au desserrement démographique) porterait la population supplémentaire raccordée à environ 900 habitants supplémentaires.

La STEP traite actuellement 8492 EH. Avec la nouvelle population cela porterait à 9392.

Étant donné que la STEP du chemin de l'Oron a une capacité de 12450 EH et que sa charge maximale actuelle est de 8492 EH, il est estimé que la STEP du chemin de l'Oron sera suffisamment dimensionnée pour assurer le traitement des eaux usées de la commune de Beaurepaire.